



PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

Communiqué de presse

Du 31 janvier au 2 mars : Participez à l'enquête publique sur le projet de prolongement du Métro 1

Le projet de prolongement de la ligne 1 du métro à Val de Fontenay entre en enquête publique, une étape importante pour s'informer et donner son avis sur le projet. Conduit par Île-de-France Mobilités et la RATP, ce projet prévoit la création de 3 nouvelles stations – Les Rigollots, Grands Pêcheurs et Val de Fontenay – qui permettront d'améliorer notamment la desserte des villes de Fontenay-sous-Bois et de Montreuil avec une connexion stratégique au pôle de transport de Val de Fontenay.

Contacts presse

Sébastien Mabile

sebastien.mabile@iledefrance-mobilités.fr

Amélie Lange

amelie.lange@iledefrance-mobilités.fr

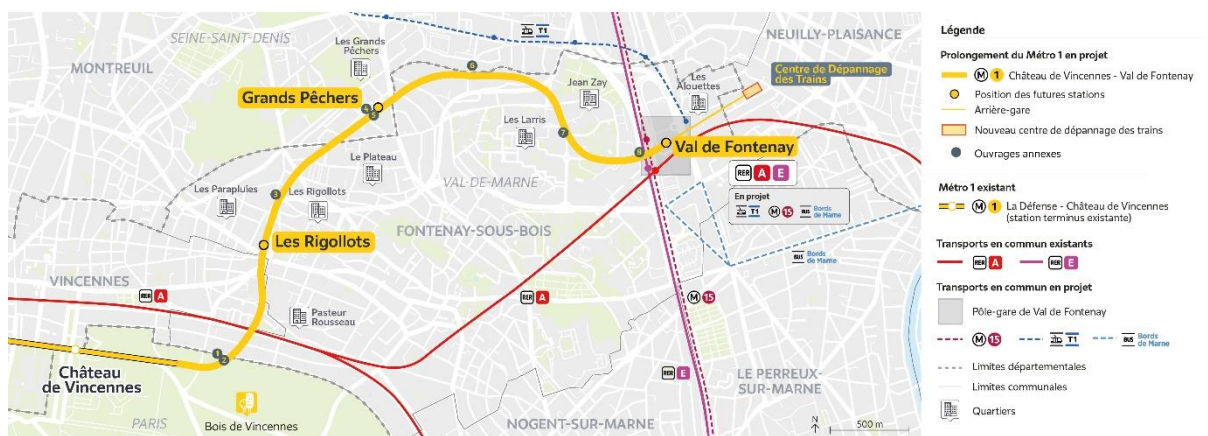


PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

LE PROJET

Avec ces trois nouvelles stations _ Les Rigollots, Grands Pêcheurs et Val de Fontenay _ le prolongement permettra de mieux desservir environ 73 500 habitants à sa mise en service, en plus de renforcer le maillage du réseau de transport. Il assurera une correspondance majeure avec les RER A et E, la future ligne 15 du Grand Paris Express et le futur prolongement du tramway T1 à la station Val de Fontenay. Il apportera une alternative fiable et confortable à la voiture et contribuera ainsi à l'objectif de développement durable de l'Île-de-France avec 95 000 voyageurs supplémentaires attendus par jour sur ce prolongement. Le prolongement du Métro 1 bénéficiera des mêmes avantages que la Ligne 1 actuelle : automatisation des rames, portes palières, fréquence élevée, amplitude horaires importantes. C'est donc une nouvelle offre de transport efficace, fiable et confortable pour rapprocher un territoire dense du réseau structurant de transport.



73 500 habitants desservis
dans un rayon de 800 mètres
autour des 3 stations



**5 km
de tracé**



**95 000 voyageurs
quotidiens
sur le prolongement**

Pour en savoir plus sur le projet : val-de-fontenay.metro-ligne1.fr



PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

L'enquête publique

Après plusieurs étapes de dialogue qui ont permis de définir un projet partagé avec les territoires et de répondre à leurs attentes, l'enquête publique constitue une nouvelle étape de participation du public avant la poursuite des études de conception détaillée du projet. Procédure réglementaire préalable à la déclaration d'utilité publique menée sous l'égide d'une Commission d'enquête indépendante, elle a pour buts de présenter les caractéristiques et impacts du projet, et de recueillir les avis du public.

Comment participer à l'enquête publique ?

Du 31 janvier au 2 mars 2022, de nombreuses modalités d'information et d'expression sont à votre disposition.



➤ **Consulter le dossier d'enquête publique :**

- En ligne, sur le site du projet : val-de-fontenay.metro-ligne1.fr
Vous y trouverez également toutes les informations sur le projet
- En ligne, sur le site de l'enquête publique : prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net
- Au siège de l'enquête publique :
Préfecture du Val-de-Marne
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique
21-29 avenue Charles de Gaulle
94000 CRETEIL
- Dans les permanences (voir ci-dessous dates, heures et lieux)



➤ **Participer aux réunions publiques :**

Le pass vaccinal sera demandé à l'entrée dans la salle.

- **Jeudi 10 février 2022 à 19h30,**
pour le tronçon « Grands Pêcheurs – Centre de dépannage des trains »
Dans la salle Jacques Brel, 164 boulevard Gallieni, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
- **Mardi 15 février 2022 à 19h30, pour le tronçon « Château de Vincennes – Grands Pêcheurs »**
Au Gymnase Léo Lagrange 68 Rue Eugène Martin 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS



➤ **Rencontrer la Commission d'enquête :**

- **À Fontenay-sous-Bois,**
La maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Père Lucien Aubry :
 - Lundi 31 janvier de 9h à 12h
 - Mercredi 9 février de 14h à 17h
 - Samedi 19 février de 9h30 à 12h30
 - Lundi 28 février de 14h à 17h



PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

Information Covid-19

Avant de vous déplacer, vérifiez sur le site internet du projet que les réunions publiques et les permanences sont maintenues en présentiel (modalités susceptibles d'évoluer selon les consignes gouvernementales).



○ À Montreuil

Centre Administratif Altaïs, 1 place Aimé Césaire :

- Mercredi 2 février de 9h à 12h
- Jeudi 17 février de 14h à 17h

Maison de quartier, Centre social du Grand Air, 40 rue du Bel Air :

- Mardi 1^{er} mars de 14h à 17h

○ À Neuilly-Plaisance

Hôtel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle :

- Lundi 31 janvier de 9h à 12h
- Lundi 14 février de 9h à 12h
- Mardi 1^{er} mars de 14h à 17h

○ À Paris 12^{ème}

Mairie du 12^{ème} arrondissement bureau AG10 - au rez-de-chaussée - près de l'accueil général, 130 avenue Daumesnil :

- Jeudi 17 février de 14h à 17h
- Lundi 28 février de 9h à 12h

○ À Vincennes

Bâtiment Cœur de Ville, Salle des Académiciens (RDC), 98 rue de Fontenay :

- Mercredi 9 février de 14h à 17h
- Mardi 1^{er} mars de 15h à 18h

➤ Donner son avis :

- En ligne, sur le registre électronique :

prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay.enquetepublique.net

- Par mail :

prolongement-ligne1-metro-val-de-fontenay@enquetepublique.net

- Par courrier, au siège de l'enquête (à l'attention de la Commission d'enquête prolongement du Métro 1) – voir l'adresse indiquée plus haut

- Sur les registres papier mis à disposition :

- Dans les communes :

- Sur les lieux des permanences, aux dates et heures de permanences indiquées précédemment

- Hors permanences :

- Fontenay-sous-Bois :

Direction du développement urbain,
Services techniques et urbanisme,
6 rue de l'ancienne Mairie

- Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

- Mardi et Jeudi : fermé au public

- Montreuil :

Centre Administratif Altaïs,
à l'accueil du RDC, 1 place Aimé Césaire



PROLONGEMENT

Château de Vincennes > Val de Fontenay

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

- Neuilly-Plaisance :
Hotel de Ville, 6 rue du Général de Gaulle
 - Lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 - Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Paris 12^{ème} :
Mairie du 12^{ème} Arrondissement
Espace Relais Informations Familles
130 avenue Daumesnil
 - Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h
 - Jeudi de 8h30 à 19h30
- Vincennes :
Hôtel de ville, Salle des Commissions (2^{ème} étage)
53 bis rue de Fontenay
 - Lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
 - Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
 - Samedi de 8h30 à 12h

- Au siège de l'enquête (adresse ci-dessus)

Et après l'enquête ?

La Commission d'enquête indépendante remettra son rapport faisant état de son avis sur le projet à la Préfecture du Val-de-Marne. La Préfecture devra ensuite se prononcer sur l'utilité publique du projet.

Après obtention de la déclaration d'utilité publique et des financements, les études de conception détaillée dites d'avant-projet pourront alors démarrer : elles préciseront les méthodes constructives, les emprises détaillées nécessaires, la conception architecturale ou encore les mesures de réduction et de compensation environnementale.